Fiche d'inscription 2023-2024(A remplir en majuscules)

❑ M. ❑ Mme **NOM** : **Prénom** :

NOM DE NAISSANCE :

Date de naissance : / / Téléphone (de préférence portable) :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail en majuscule :

Confirmer son E-mail **OBLIGATOIRE** :
La licence vous parviendra par mail. La Fédération s'engage à ne pas communiquer vos coordonnées.

ASSISTANTE MATERNELLE (inscription baby-gym) :
PORTABLE :
MAIL OBLIGATOIRE :

❑ **Inscription** ❑ **Réinscription**

Attestation en vue de l'obtention ou du renouvellement d'une licence à la FFEPGV.

Je soussigné M/Mme : ....., né le ……atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé.

Saison 2023/2024, club

A……, le……/……/…….

Signature

Tarifs et règlement de la cotisation

JOURS	COURS	TARIFS	SOUHAITS
Lundi 19h45 Mardi 9h00 Mercredi 19h45 Jeudi 19H30	ADULTES	110€	
Mardi 10h15	SENIORS	90€	
Mardi 20h00	BODY-ZEN (BZ)	90€	
Jeudi 18h00	Marche-Nordique (MN)	90€	
	ADULTES + BZ et /ou MN	110€ + 15€ ANNUEL par cours supplémentaire	
	SENIORS + BZ et /ou MN	90€ + 15€ ANNUEL par cours supplémentaire	
	BZ +MN	90€+15€ ANNUEL	
Vendredi 10H15	BABY-GYM	90€	

TOTAL ANNUEL : ……€ (ATTENTION UNE FICHE INSCRIPTION PAR ADHERENT AVEC REGLEMENT CORRESPONDANT)

…/…

Tournez SVP

Mode de règlement :

❑ Chèques : n° …… ; n°…… ; n° …… ENCAISSE AVANT LE 31/12/23

❑ Coupon(s) Sport – ou – chèque(s) vacances ANCV à rendre avant le 30/11/23 : montant :……€

❑ Espèces

Autorisation de prise de vue : ❑ **OUI** ❑ **Non**
Attestation pour CSE : ❑ **OUI** ❑ **Non**

❑ Je soussigné(e), reconnais avoir été informé(e) des possibilités de souscription des garanties forfaitaires complémentaires (**IA SPORT+) voir au verso.**

A …… le …… Signature :

…/… Tournez SVP

Liste des documents à fournir pour valider l'inscription

❑ Le bulletin d'inscription dûment rempli

❑ Le règlement à l'ordre de GV ST GEORGES SUR EURE

Ci-dessous les garanties incluses dans votre licence, pour souscrire les garanties supplémentaires prévues IAC sport.

INFORMATIONS SUR L'ADHESION ET LA LICENCE A LA FEDERATION FRANCAISE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Certificat de non-contre-indication à la pratique sportive
Conformément à l'article L. 231-2 du code du sport

- **Pour le public majeur** : le certificat médical n'est plus demandé. Le majeur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé et à défaut remettre un certificat médical datant de moins de 6 mois.
- **Pour le public mineur** : le certificat médical n'est plus demandé. Le mineur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur et à défaut remettre un certificat médical datant de moins de 6 mois.

Assurance Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec la MAIF) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer et de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. Il peut souscrire ces garanties complémentaires auprès de l'assureur de son choix.

Une remise de 10€ pourra-être effectuée pour les Assistantes maternelle ou Parents d'enfants faisant de la Baby Gym et s'inscrivants aux cours adultes.

La cotisation acquittée et dû une fois l'inscription faites. Il n'y aura donc aucuns remboursements de cotisations quelle qu'en soit la raison. (Voir règlement Intérieur).

…/…

Tournez SVP